



# AIPPI

## Groupe Français

Retour d'expérience sur le rôle croissant de la PI  
dans les relations contractuelles  
pour un Groupe Industriel de l'Agroalimentaire

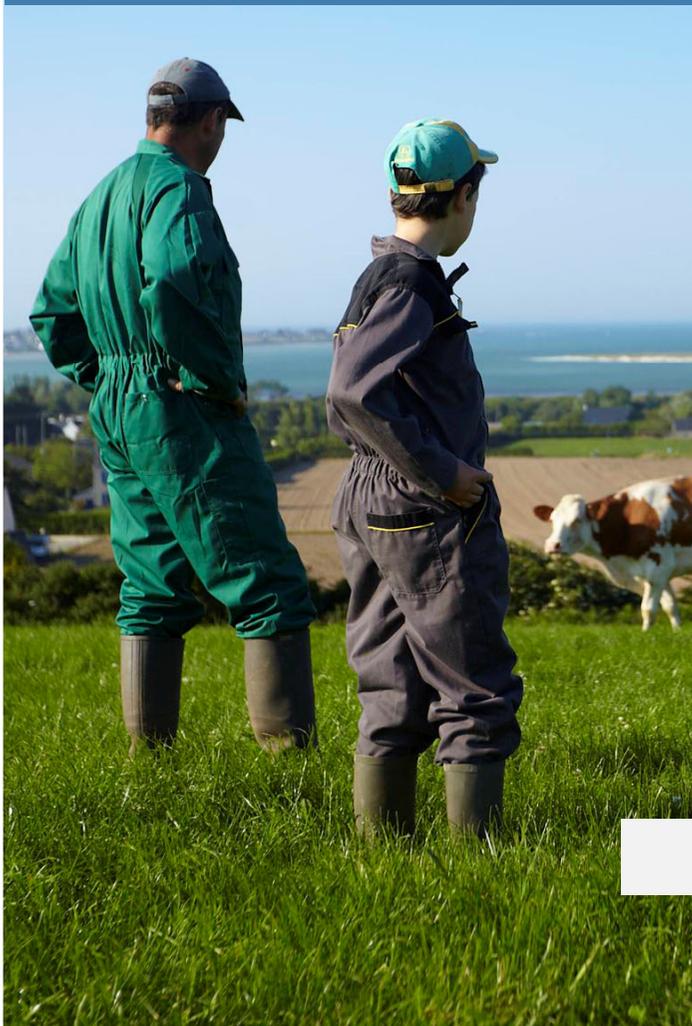


8 juin 2017

© 8 Juin 2017 - Propriété du Groupe EVEN – CONFIDENTIEL

Toute reproduction et/ou diffusion interdite - Cette présentation est non-exclusive et ne peut être utilisée sans notre accord préalable; elle est indissociable des éléments de contexte qui ont permis de l'établir et des commentaires oraux qui l'accompagnent.

# I – Le Groupe EVEN : POINTS CLES

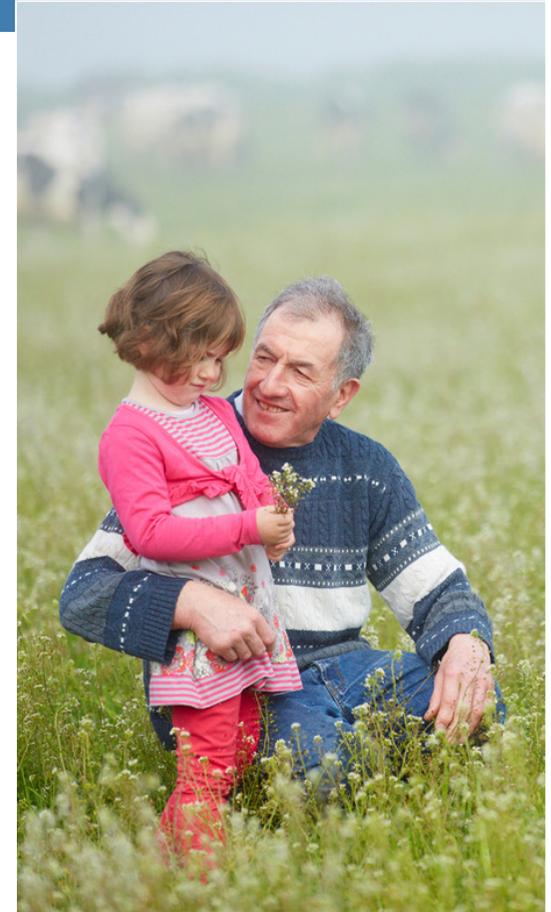


Notre identité

# Qui sommes-nous ?

- Un groupe **agroalimentaire coopératif** breton qui exprime son dynamisme et manifeste sa stabilité dans ses positions fortes :
  - de **laitier** européen,
  - de **distributeur spécialisé** français,
  - d'opérateur de l'**amont agricole** breton.

*La fierté et le plaisir de ses **équipes** se construisent sur l'écoute du client, l'innovation, la performance économique, la **responsabilité** du long terme et la **simplicité** dans les relations humaines.*



# Even en chiffres

**1<sup>er</sup>**  
groupe  
coopératif  
breton

**2,1**  
milliards  
d'€ de CA

**6 020**  
salariés

Des clients  
dans plus de  
**110**  
pays

Création de  
**100**  
emplois nets  
à périmètre  
constant

**9<sup>e</sup>**  
employeur  
de Bretagne

**1 400**  
agriculteurs  
adhérents

**4**  
pôles  
d'activité

**95**  
filiales

**1,474**  
milliard de  
litres de lait

# Plus de 80 ans d'histoire

- **1930**

Fondation de la **Coopérative de Ploudaniel**

- **Années 70**

**Développement des activités de service aux producteurs de lait adhérents :**  
viande, nutrition animale et agrofourniture

- **Années 90**

**Diversification** avec des savoir-faire non liés à la Politique agricole commune

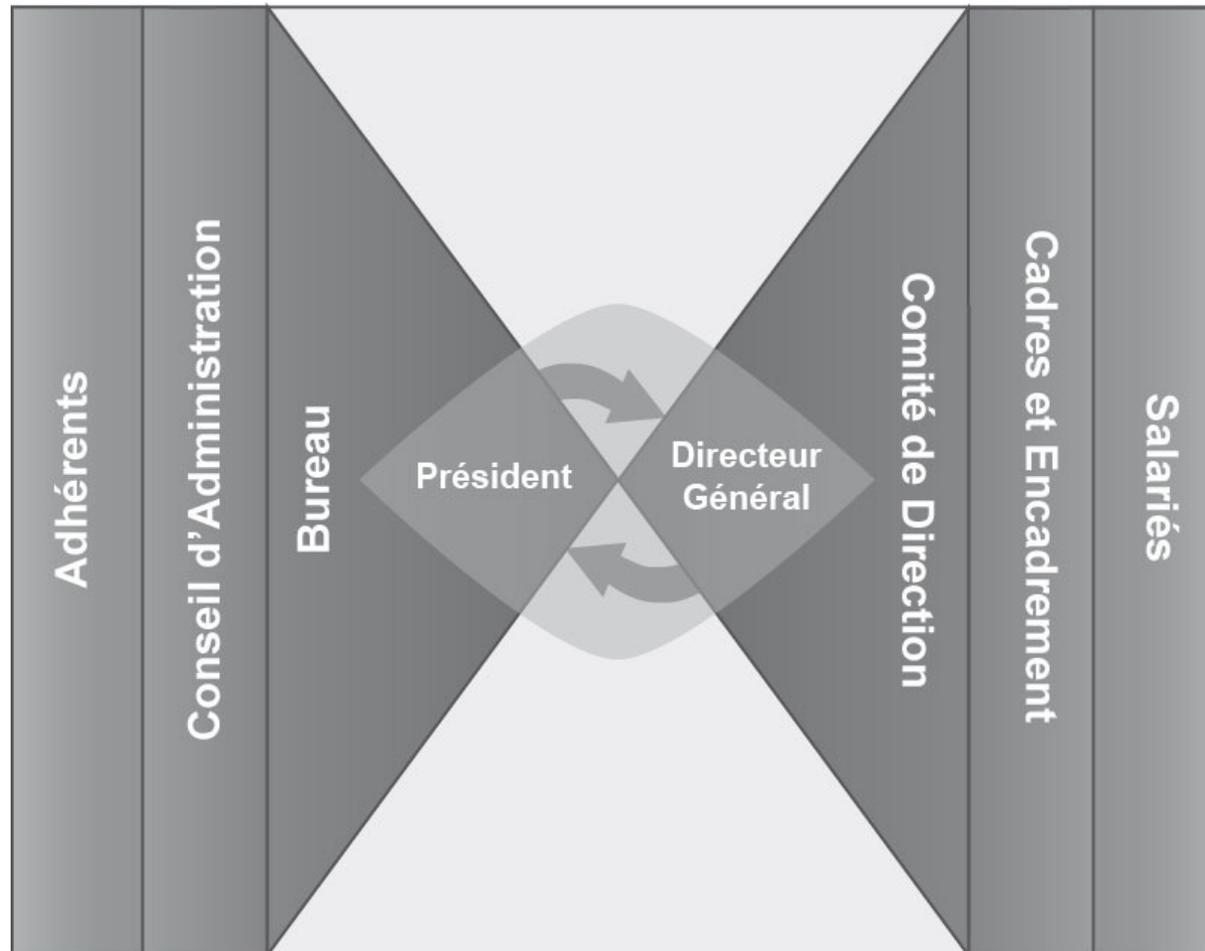
- **Années 2000 à aujourd'hui**

**Accroissement de la responsabilité laitière d'Even** avec, notamment, la création de Laïta en 2009

**Croissance du pôle Distribution,** facteur d'équilibre du Groupe



# Une gouvernance partagée



# Une gouvernance partagée

*« Notre actionnariat coopératif nous permet de privilégier une construction de long terme pour servir positivement la génération en activité sans jamais oublier la jeunesse en devenir. »*

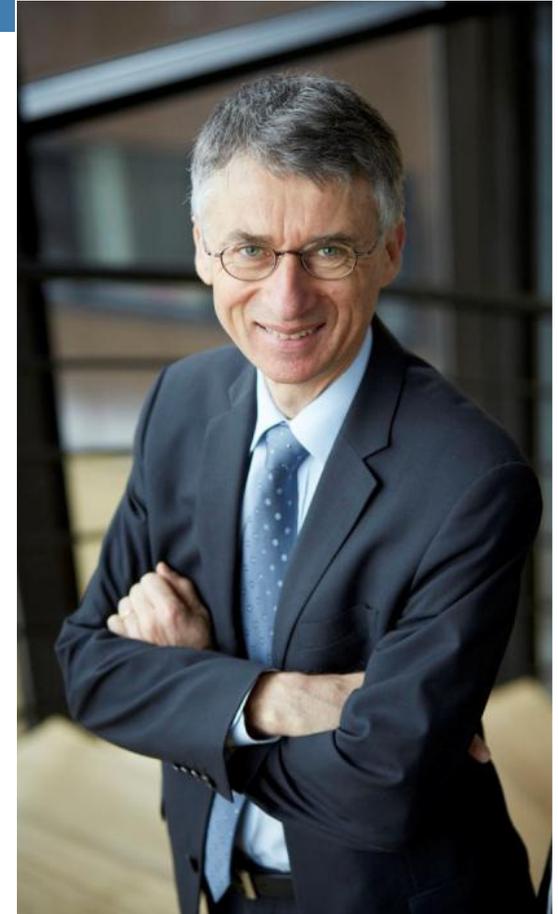
**Guy Le Bars,**  
Président



# Une gouvernance partagée

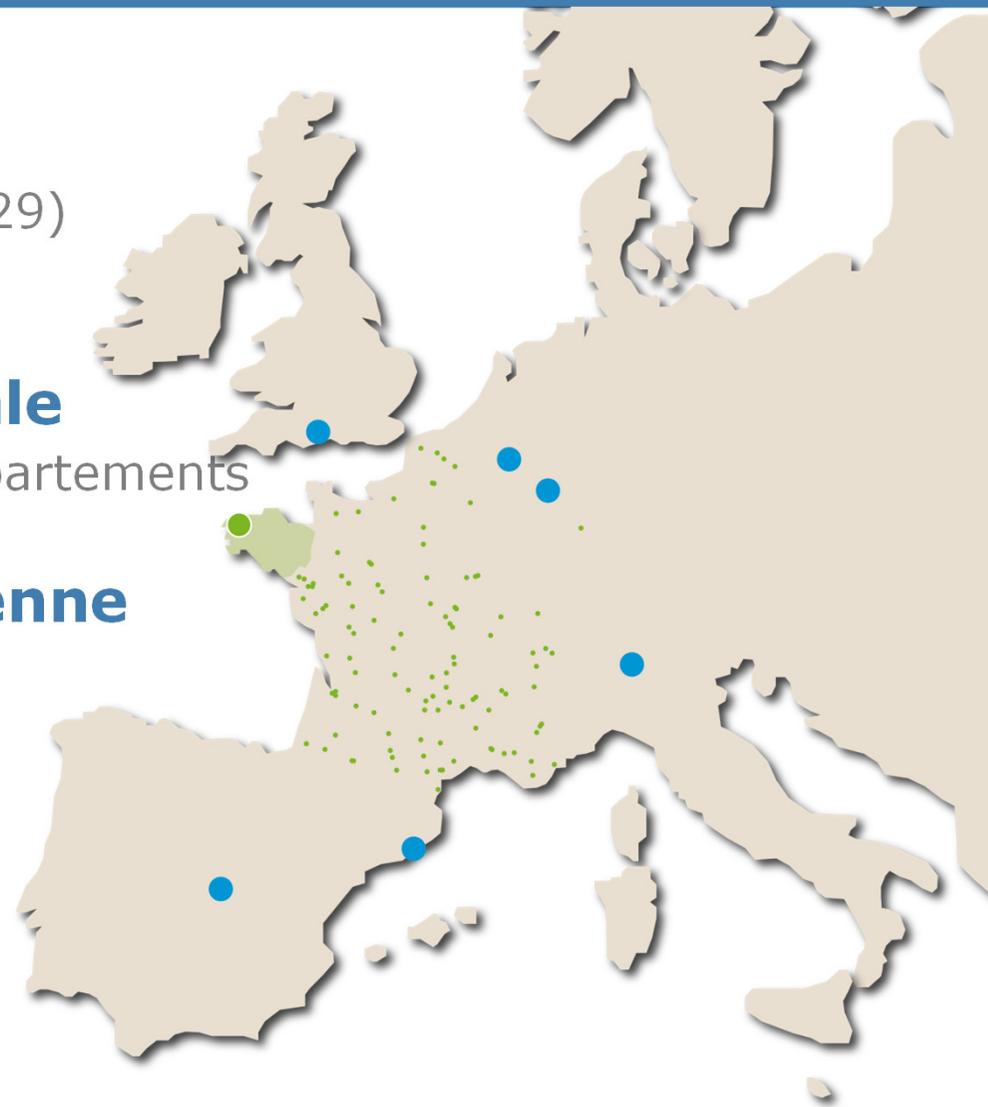
*« Nous sommes là pour servir une construction utile, fabriquant de la richesse économique mais aussi de la richesse sociale autrement. »*

**Christian Couilleau,**  
Directeur Général



# Nos implantations

- **Un ancrage régional**
  - Siège basé dans le Finistère (29)
  - **60** sites en Bretagne
- **Une couverture nationale**
  - Présence dans près de **70** départements
- **Une dimension européenne**
  - **6** filiales à l'étranger







## Nos activités

# Des activités complémentaires

## LAÏTA

- Produits de grande consommation
- Nutrition santé
- Ingrédients pour l'industrie
- Alimentation jeunes mammifères

## EVEN DISTRIBUTION

- Vente à domicile
- Restauration hors domicile

## EVEN DEVELOPPEMENT

- Plats cuisinés surgelés
- Salaisons

## EVEN AMONT

Conduite des exploitations  
Production laitière - Agrofourniture - Nutrition animale - Génétique porcine

## EVEN COOPERATIVE

Relation adhérents

**ADHERENTS DE LA COOPERATIVE EVEN**

# Even Amont

- **Domaines d'activité**

Production  
laitière



Agrofourniture et  
libre service agricole



Nutrition animale  
et génétique porcine



# Laita

- **Missions**

- Collecte du **lait**
- Fabrication et commercialisation de **produits laitiers**
- Développement et fabrication de produits de **nutrition spécialisée**
- Production de **veaux de boucherie**



# Laïta

- Secteurs d'activité

Produits de grande consommation



Produits de nutrition santé



Ingrédients pour l'industrie



Alimentation jeunes mammifères



# Laïta

- **Chiffres clés**

- **2 750** salariés
- **1,2** milliard d'€ de CA
- **3 250** exploitations collectées
- **1,5** milliard de litres de lait

- **Implantations**

- **7** sites industriels
- **6** filiales étrangères



# Even Distribution

- **Missions**

- Commercialisation de produits surgelés, frais et d'épicerie aux **particuliers à domicile**
- Commercialisation de produits surgelés, frais et d'épicerie aux **professionnels de la restauration hors domicile** et en **distribution de proximité**
- Commercialisation de produits spécifiques à destination des **boulangeries et pâtisseries**



# Even Distribution

- Domaines d'activité

Vente  
A Domicile



Restauration  
Hors Domicile



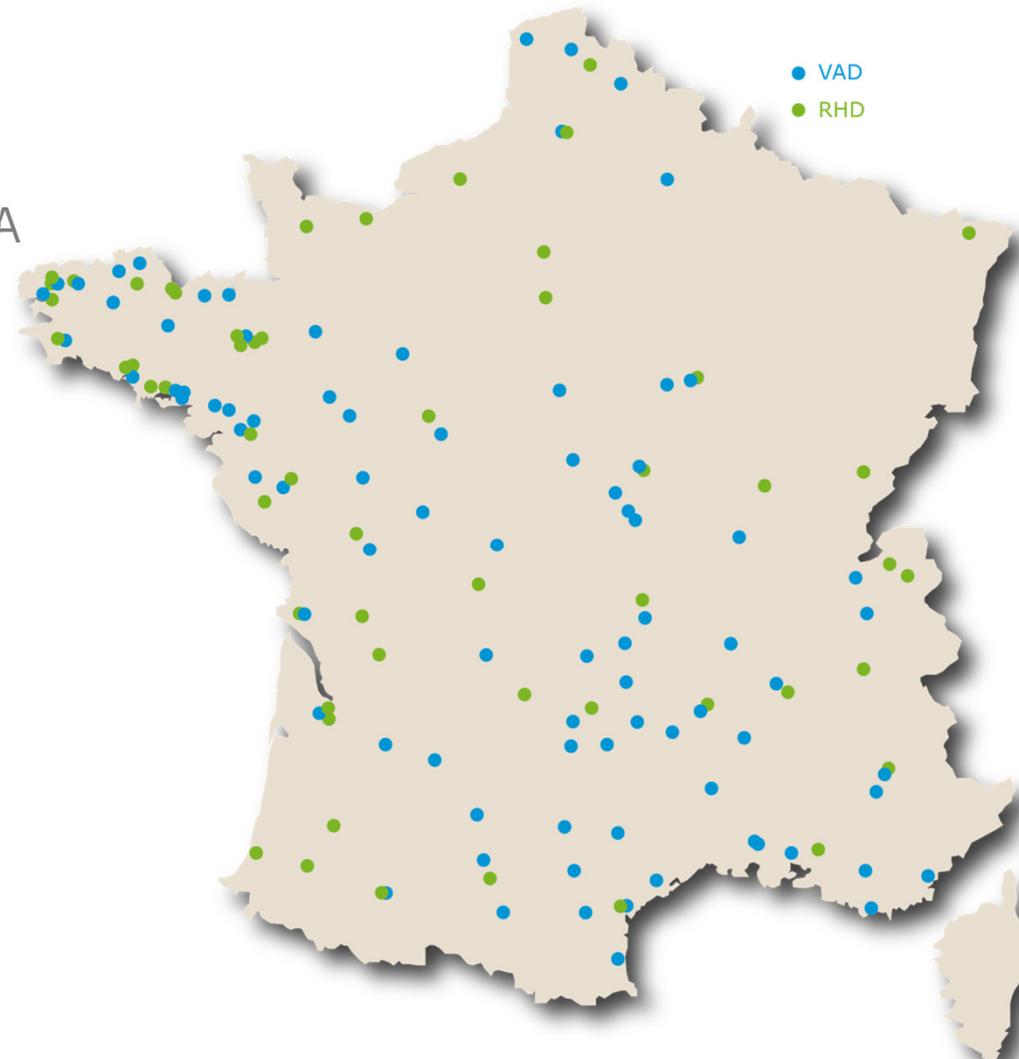
# Even Distribution

- **Chiffres clés**

- 2 980 salariés
- 620 millions d'€ de CA

- **Implantations**

- près de 25 sociétés
- 154 sites en France



# Even Développement

- **Missions**

- Elaboration et commercialisation de **plats cuisinés surgelés**
- Fabrication, tranchage et commercialisation de **jambons secs**



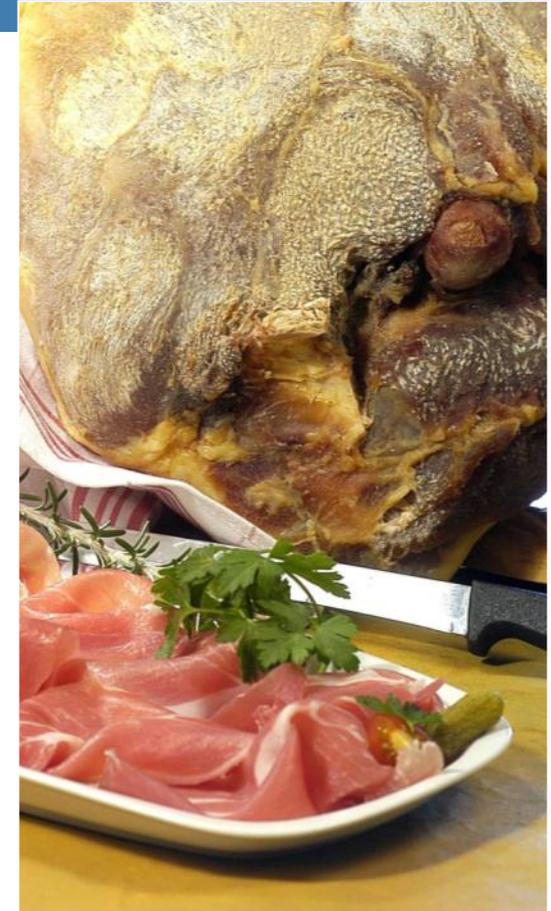
# Even Développement

- Domaines d'activité

Plats cuisinés  
surgelés



Salaisons



## II - LE GROUPE EVEN



En film



2016-06-16\_CLIP\_EVEN.mp4

© 8 Juin 2017 - Propriété du Groupe EVEN – CONFIDENTIEL

Toute reproduction et/ou diffusion interdite - Cette présentation est non-exclusive et ne peut être utilisée sans notre accord préalable; elle est indissociable des éléments de contexte qui ont permis de l'établir et des commentaires oraux qui l'accompagnent.

# III – UNE EVOLUTION SIGNIFICATIVE CONSTATEE DANS LES ACTIVITES INDUSTRIELLES EVEN: PRISE D'AMPLEUR DE LA PI



## ZOOM SUR DEUX DE NOS METIERS D'INDUSTRIELS : LES PGC

---

### A) L'industrie des produits de grande consommation (les PGC)

- Situation passée (moins de 10 ans)
  - Des produits peu différenciés
  - Communication et marketing sur la puissance des marques
- Un mouvement de fond depuis quelques années
  - Une segmentation marketing comme un processus de « construction » des produits PGC
  - Définition de cibles, de catégories clients, des besoins clients (catégorie d'âges, de goûts, de souhait de consommation, de besoins « santé » spécifiques ...)

# III – UNE EVOLUTION SIGNIFICATIVE CONSTATEE DANS LES ACTIVITES INDUSTRIELLES EVEN: PRISE D'AMPLEUR DE LA PI



## ZOOM SUR DEUX DE NOS METIERS D'INDUSTRIELS : LES PGC

► Des recettes de plus en plus nombreuses mais aussi de plus en plus :

- Complexes
- Exigeantes
- Techniques

Induisant une refonte complète de nos processus de fonctionnement à tous niveaux notamment:

- Plus de R&D internes,
- Créations de partenariats avec des instituts de recherches (INRA, CNRS, Ecole d'ingénieurs agroalimentaires ...),
- Mise en place et développement permanent de processus industriels nouveaux.

► Cette mutation significative se caractérise par plus d'innovation et donc plus d'investissements: **d'où une recherche de la protection par la voie de la PI.**

# III – UNE EVOLUTION SIGNIFICATIVE CONSTATEE DANS LES ACTIVITES INDUSTRIELLES EVEN: PRISE D'AMPLEUR DE LA PI



## ZOOM SUR DEUX DE NOS METIERS D'INDUSTRIELS : LES PGC RAPPORT D'ACTIVITE DE L'INPI POUR L'ANNEE 2016

Le rapport de l'INPI d'octobre 2016 sur la rémunération des inventions des salariés, démontre qu'une part non négligeable et croissante des brevets déposés en France, l'est par les entreprises agroalimentaires:

- Agroalimentaire: 5,2%
- Médical, pharmaceutique: 9,4%
- Chimie, cosmétique: 14,6%
- Automobile, aéronautique: 13,5%
- Energie, électrique: 8,3%
- Informatique, électronique: 8,3%

....

# III – UNE EVOLUTION SIGNIFICATIVE CONSTATEE DANS LES ACTIVITES INDUSTRIELLES EVEN: PRISE D'AMPLEUR DE LA PI



## ZOOM SUR DEUX DE NOS METIERS D'INDUSTRIELS : LES DENREES DESTINEES A UNE ALIMENTATION PARTICULIERE

---

### B) L'industrie des produits destinés à une alimentation particulière

- Situation passée (moins de 10 ans)
  - Certaines grandes entreprises industrielles produisant des denrées destinées à une alimentation particulière (DDAP) ex: nutrition médicale, nutrition du sportif, nutrition diététique ..., ont longtemps été détenues et animées par des Groupes pharmaceutiques. Pour ces Groupes pharmaceutiques, l'industrie agroalimentaire était peu innovante comparativement à leurs activités pharmaceutiques.
  - Les brevets sur ces DDAP n'étaient pas donc inexistant mais peu marqués par un mouvement d'ampleur.

# III – UNE EVOLUTION SIGNIFICATIVE CONSTATEE DANS LES ACTIVITES INDUSTRIELLES EVEN: PRISE D'AMPLEUR DE LA PI



## ZOOM SUR DEUX DE NOS METIERS D'INDUSTRIELS : LES DENREES DESTINEES A UNE ALIMENTATION PARTICULIERE

### B) L'industrie des produits destinés à une alimentation particulière

- Des évolutions capitalistiques au cours de ces dernières années et un changement de regard:
  - Des entreprises industrielles produisant des DDAP ont rejoint des Groupes agroalimentaires spécialisés dans les PGC.
  - Le regard de ces nouveaux actionnaires sur ces activités est différent de celui des entreprises pharmaceutiques :
    - Des recettes complexes et techniques
    - Des process de production complexes et techniques
    - Des travaux d'ingénieurs R&D poussés
- Ces évolutions d'analyse ont contribué à voir le nombre de brevets relatifs à des recettes de DDAP et/ou à des procédés de fabrication, significativement croître au cours de ces dernières années.

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Une protection nécessaire: LA PI

---

### A) Les produits PGC

- Plus de segmentation
- Plus d'investissements R&D
- Plus de technicité
- Protection par la PI (brevets mais « pas que »)

### B) Les produits DDAP

- Des concurrents et des clients qui « s'approprient » des fonds de commerce par l'usage de la PI.
- D'où la nécessité d'intégrer la PI dans nos processus pour avoir le droit de continuer d'exister.

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Qu'avons-nous fait concrètement?

---

### A) Une culture PI à insuffler

- Une démarche qui vient de « la tête »: DG/Comité de Direction
- Une Politique qu'il convient « d'irradier » au niveau de l'ensemble des processus constituant l'organisation :
  - Les ingénieurs industriels/process (identification des savoir faire, formalisation des savoir faire ...)
  - Les ingénieurs R&D/produits – recettes (identification de l'ensemble des recettes existantes, structuration des socles de bases des familles de recettes ...)
  - Les commerciaux (un nouvel argument et une nouvelle contrainte dans la démarche commerciale: la PI)
  - Les acheteurs: Intégrer la dimension PI dans le processus achat (et pas seulement la négociation achat)

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Qu'avons-nous fait concrètement ?

---

### A) Une culture PI à insuffler

- ▶ Les DRH Groupe et métiers: Promouvoir la démarche PI du Groupe pour stimuler l'innovation et cadrer les règles en matière de rétribution (et de juste prix) des inventeurs.
- ▶ Les partenaires de croissance: Intégration de la PI dans la gestion des inventions futures.

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Qu'avons-nous fait concrètement ?

---

### B) La mise en place d'une organisation dédiée au fonctionnement de la PI

- Un Comité PI
  - ▶ Diversité des expertises
  - ▶ Une équipe courte
  - ▶ Capacité à dépasser ses expertises individuelles
  - ▶ Des gardes fous
  - ▶ Définissant des jurisprudences intra-groupe (qu'est ce qu'un inventeur, niveau de rétribution des inventeurs, qu'est ce qu'une invention de mission et hors mission, politique interne de dépôts de brevets ou de gestion des inventions d'une autre manière [secret...] ...)
  - ▶ Identifiant les relais dans chacun de leur métier

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Qu'avons-nous fait concrètement ?

---

### B) La mise en place d'une organisation dédiée au fonctionnement de la PI

- Des relais
  - Un « découpage » de l'ensemble du Groupe par processus (unités industrielles par métier, unités R&D par métier ...)
  - En charge d'intégrer dans leur quotidien de développeur et dans le quotidien de leurs équipes, les exigences de la politique PI
  - En charge de venir expliquer leurs inventions et d'être force de proposition en terme de solution de protection de celles-ci, auprès du Comité PI.
- Une Direction juridique
  - Ayant un rôle d'animation des relais
  - Ayant un rôle d'expertise technique auprès du Comité PI

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Qu'avons-nous fait concrètement ?

---

### C) La refonte de tous nos contrats cadre Groupe

#### Quelques exemples et concepts clés

- Les contrats RH (contrats de travail ...)
  - Intégration de la dimension PI (notamment détermination des rémunérations dédiées des inventions de mission et gestion de la titularité des droits de PI sur les inventions) par le biais de négociations individuelles et non par accords collectifs

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Qu'avons-nous fait concrètement ?

---

### C) La refonte de tous nos contrats cadre Groupe

#### Quelques exemples et concepts clés

- Les contrats de développements avec nos fournisseurs (ex: développement pour notre compte d'emballages spécifiques ou d'ingrédients spécifiques)
  - Identification des produits « catalogues » du fournisseur (garantie d'éviction à fournir par le fournisseur)
  - Détermination d'un processus encadrant contractuellement un « spécifique » (notions de background et foreground)
- Echanges sur la partie en charge de réaliser les recherches liées à l'état de l'art

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Qu'avons-nous fait concrètement?

---

### C) La refonte de tous nos contrats cadre Groupe

- La négociation d'une garantie d'éviction à concéder par le fournisseur voire par le client.
- La négociation d'une garantie de la garantie (la garantie d'éviction contient ses propres limites de protection).
- La gestion de l'impossibilité d'échanger certaines informations nécessaires à la réalisation des recherches liées à l'art antérieur: Le recours à un CPI tiers sous contrat tripartite (confidentialité, communication exclusive sur les résultats et non conservation des données).
- Une cession des droits de PI sur les Résultats de la recherche (à définir) en dehors des savoir faire du fournisseur.

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Qu'avons-nous fait concrètement ?

---

### C) La refonte de tous nos contrats cadre Groupe

- Une cession des droits visant des territoires
- Des licences concédées, le cas échéant, au fournisseur sur les Résultats sur des applications autres que notre « cœur de cible »
- Une analyse de l'existence éventuelle d'un « travail commun ». Si tel est le cas, une négociation spécifique va s'ouvrir sur les éléments de qualification d'un travail commun, sur la gestion des droits de PI (propriété pleine et entière à l'une des parties avec licence à l'autre, copropriété + règles de copropriété + financement de la création et de la gestion des droits créés ou à créer)

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Qu'avons-nous fait concrètement?

---

### C) La refonte de tous nos contrats cadre Groupe

#### Quelques exemples et concepts clés

- Contrat de développement de produits spécifiques pour nos clients et contrat de fourniture « supply » en découlant :
  - Sur les mots et visuels des emballages :
    - Droits de PI au client
    - Garantie d'éviction due par le client (avec le cas échéant une garantie de la garantie)
  - Sur le Savoir Faire industriel (de développement et d'industrialisation) :
    - Identification du background EVEN
    - Droits de PI à EVEN sur le Savoir Faire existant, ses améliorations et ceux mis en œuvre

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



## Qu'avons-nous fait concrètement?

---

### C) La refonte de tous nos contrats cadre Groupe

- Contrat de développement de produits spécifiques pour nos clients et contrat de fourniture « supply » en découlant :
  - Sur les Recettes (Schéma adaptable en fonction du Model Business) - Exemple
    - Définition précise des Recettes (en lien avec des notions d'ingrédients, de valeurs nutritionnelles ...)
    - Droits de PI, possiblement, au client
    - Droit de préemption à EVEN en cas de mutation de ses droits sur la Recette par le client
    - Droit contractuel pour EVEN de faire des produits similaires pour des tiers
    - Interdiction du client de nous opposer ses droits de PI limitant notre droit contractuel à réaliser des similaires pour des tiers.

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



Qu'avons-nous fait concrètement?

---

## C) La refonte de tous nos contrats cadre Groupe

- Contrat d'achat d'équipements industriels :
  - Sauf disposition spécifique, garantie d'éviction par le fournisseur (+ garantie de la garantie le cas échéant)
  - A minima droit d'usage et de modification de l'équipement par nous
  - Si existence de Développements Spécifiques (concept défini au contrat) :
    - Si DS réalisés par le client, propriété au client ab initio
    - Si DS réalisés par le fournisseur, négociation de licences (exclusives ou non) à notre profit, pour un territoire donné, une durée donnée, une application donnée
    - Si DS issus d'un travail commun : processus de qualification de ce qu'est un travail commun, copropriété à part égale des droits de PI sauf accord différent des parties, définition de règles de créations et gestion des droits, licences exclusives sur nos applications pour des territoires et une durée donnée à convenir.

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



Qu'avons-nous fait concrètement ?

---

## C) La refonte de tous nos contrats cadre Groupe

- Contrat de recherche avec nos partenaires de croissance
  - Peuvent s'y adosser *des contrats de consortium* (présence de plusieurs industriels finançant un projet commun de recherches).
  - Le contrat de recherche, au-delà de déterminer la gestion des droits de PI sur les Résultats, va devoir traiter un antagonisme: l'industriel va souhaiter le secret sur les travaux et les résultats pour rendre possible le dépôt éventuel, à la fin des travaux de recherches, de brevets alors que le partenaire de recherche peut avoir un besoin « vital » de communiquer ses travaux scientifiques.
  - A noter une évolution de philosophie de certains partenaires de croissance qui ont aujourd'hui des objectifs de « rentabilité »: dès lors, l'intégration dans la négociation de fees à verser au partenaire de croissance en cas de dépôt de brevets et/ou d'exploitation lucrative de brevets peut permettre d'aller plus loin dans la négociation des droits de PI.

# IV- LES IMPACTS SUR NOS ORGANISATIONS JURIDIQUES



Qu'avons-nous fait concrètement ?

---

## C) La refonte de tous nos contrats cadre Groupe

- Autres exemples de bases contractuelles intégrant les clauses PI
  - ▶ Les accords de confidentialité (voir autre intervention de cet après-midi),
  - ▶ Les contrats de fourniture de produits MDD,
  - ▶ Les contrats d'achat d'outils SI dédiés à des activités industrielles.
  - ▶ .....

# V- POINTS DE CONCLUSION



## La PI: un outil de protection et de valorisation intégré dans le monde Agroalimentaire

---

- Une Politique PI ne se résume pas à une modification des bases contractuelles: ce sont des processus et des modes de fonctionnement à intégrer dans le quotidien des acteurs des organisations.
- La mise en place d'une Politique PI dans un Groupe est un travail sur du long terme à animer au quotidien.
- Une maturité juridique des organisations est sans doute utile préalablement au lancement de ce type de démarche.



---

**© 8 Juin 2017 - Propriété du Groupe EVEN – CONFIDENTIEL**

Toute reproduction et/ou diffusion interdite - Cette présentation est non-exclusive et ne peut être utilisée sans notre accord préalable; elle est indissociable des éléments de contexte qui ont permis de l'établir et des commentaires oraux qui l'accompagnent.